

## **L'ACCD'OM s'adresse aux candidats à l'élection présidentielle**

Mesdames et Messieurs les candidats,

Les communes et collectivités des Outre Mer sont confrontées à une disparité par rapport à celles de la métropole au regard des dotations qui leur sont attribuées par l'Etat et une péréquation qui les défavorise.

En effet, si certaines spécificités sont prises en compte en partie, d'autres obèrent nos budgets et ne font l'objet d'aucune compensation.

Le cadre socio-économique dans lequel évoluent nos collectivités varie d'un territoire à l'autre et est bien différent de celui des communes métropolitaines : Géographie, Population et démographie, taux de chômage, rémunération, logement, retards structurels... Les situations ne sont pas comparables.

Conscients de la situation économique du Pays, nous avons exprimé notre volonté de participer à l'effort national de redressement néanmoins, le fossé se creuse entre les collectivités hexagonales et ultramarines.

Les outre Mer c'est 2,8 Millions d'habitants, 97% de la Zone Economique Exclusive de la France, son positionnement géographique dans les trois océans et sa place importante dans la biodiversité planétaire justifient et nécessitent un traitement particulier de l'Etat et de l'Europe.

Vous êtes candidat à l'élection présidentielle et votre opinion sur cette situation et les pistes de compensation que vous pourriez nous proposer nous intéressent au plus haut point.

Sophie CHARLES

Présidente de l'Association des communes et Collectivités D'Outre Mer

[Presidente@france-accdom.org](mailto:Presidente@france-accdom.org)

[contact@france-accdom.org](mailto:contact@france-accdom.org)

215bis Boulevard Saint Germain - 75007 PARIS